



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2621  
26 octobre 2018  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**



## **Éducation sacrifiée, jeunesse sans avenir...**

# **la violence du capitalisme en crise**

**Mélenchon**  
**Un cinéma  
politicien  
sans intérêt**

Page 2

**Ascoval**  
**Vallourec licencié,  
gouvernement  
complice**

Page 12

**Arabie saoudite**  
**Le prince,  
ses meurtres  
et ses maîtres**

Page 8

# Affaire Mélenchon : un cinéma politicien sans intérêt

Un nouveau feuilleton politico-médiatique a démarré la semaine dernière avec les perquisitions des domiciles de Mélenchon et de membres de son entourage, ainsi que des locaux de son mouvement.

Le dirigeant de la France insoumise fait l'objet d'une enquête préliminaire relative à ses comptes de campagne de la présidentielle de 2017 et à ses attachés au Parlement européen. Mais les moyens mobilisés pour mener les perquisitions ont été d'une ampleur inédite : 70 policiers et neuf magistrats dans quinze lieux différents. Une opération digne de la lutte contre le grand banditisme !

Que Mélenchon ait été indigné par un tel déploiement de forces, qu'il ait été choqué par l'irruption de policiers venus fouiller son appartement à sept heures du matin, sans égard pour sa vie privée, on peut tout à fait le comprendre. Comme on peut comprendre sa dénonciation d'une justice à deux vitesses : alors que des irrégularités ont été relevées dans les comptes de campagne de Macron, ni lui ni son parti n'ont eu à subir le même traitement.

Toute la vie politique est ponctuée régulièrement par ce genre de règlement de comptes et d'affaires judiciaires. Après Sarkozy, Fillon, Le Pen, Mélenchon se trouve à son tour mis en cause, mais lui, il en fait un spectacle et, en la matière, il en connaît un rayon !

Face aux policiers, Mélenchon s'est mis en scène devant les caméras, revêtant son écharpe tricolore, se prévalant de sa fonction de député et clamant : « *Ma personne est sacrée !* » Oubliée l'époque où il reprochait à Le Pen d'invoquer son immunité parlementaire pour refuser de répondre aux juges !

Mais pourquoi un député devrait-il être plus protégé qu'un simple citoyen de ce genre d'intrusions policières ? Si c'est une injustice pour l'un, ça l'est pour l'autre aussi ! Si cela avait été un jeune de banlieue qui avait résisté à l'intervention policière, que se serait-il passé ?

Mélenchon proclame : « *La République, c'est moi* ». Ses détracteurs, eux, l'accusent d'avoir bafoué la police et la justice. De Macron à Mélenchon, ces politiciens ont constamment ces grands mots de « *justice* », « *démocratie* » ou « *République* » à la bouche. Mais cette « *République* » dont ils se réclament tous, c'est celle de la toute-puissance de la

bourgeoisie et de l'exploitation.

Où est la justice pour les travailleurs, les intérimaires qui se retrouvent mis à la porte, parfois du jour au lendemain, sans que leur employeur ait à peine besoin de donner une justification ? Combien d'entre eux se font voler parce que le patron ne paye pas les heures supplémentaires ? Pour les travailleurs, il n'y a plus de démocratie dès qu'ils mettent les pieds dans l'entreprise et c'est en permanence qu'il leur faut défendre leurs droits face à l'arbitraire patronal. Pour imposer des changements d'horaire, de poste ou refuser un jour de congé, un patron a mille et un moyens, légaux ou pas.

La police et la justice, l'appareil de l'État servent les intérêts des classes possédantes et ont vocation à faire taire tous ceux qui contestent l'ordre capitaliste. Et ils le font la plupart du temps avec brutalité et sans prendre de gants. Bien des travailleurs en lutte pour défendre leurs emplois ces dernières années en ont fait l'expérience. Comme ceux de Goodyear qui ont été condamnés à une peine de prison ou ceux d'Air France dont certains, accusés d'avoir participé à l'épisode de la chemise déchirée, ont été arrêtés à leur domicile, devant leurs enfants, et traités comme de vulgaires délinquants.

Quand Mélenchon s'insurge de la manière dont il a été traité, il est loin, très loin de ce que vivent des millions de travailleurs, dont le quotidien est fait d'injustice et de violence. Il se veut « *insoumis* » mais toute sa carrière est celle d'un politicien du système qui s'indigne aujourd'hui des obstacles que magistrats et policiers mettent sur sa route. Dans toute cette affaire, il y a surtout beaucoup de cinéma de part et d'autre.

Pendant que Mélenchon, Le Pen, Macron et leurs semblables occupent la une des médias, les vrais maîtres de la société, les actionnaires, les dirigeants des grandes entreprises et l'ensemble de la classe bourgeoise continuent de mener la guerre aux travailleurs.

Alors notre sort n'a rien à voir avec cette agitation dérisoire de ce petit monde politicien. La seule question importante pour nous, travailleurs, c'est de mettre en avant la défense de nos intérêts de classe face à ceux qui nous exploitent.

## Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Violence scolaire : répondre collectivement	3
Budget de la Sécu : allocations et pensions gelées	3
Carburants : toujours plus chers	3
Contrôle au faciès : racisme policier ordinaire	4
Homophobie : manifestation contre les agressions	4
Ministre : glyphosceptique mais FNSEA compatible	4

Castaner : mortelle continuité	4
Lunettes, soins dentaires : le "reste à charge zéro" va coûter cher	5
Maternité du Blanc	5
Bébés nés sans bras : un nouveau scandale sanitaire	5
Registre de maladie : précarité organisée	5

Afpa : suppressions massives d'emplois	6
Sans-abri : encore un hiver dehors ?	7
Métro parisien : l'accessibilité n'est pas pour demain	7
Péage urbain : un racket	7
Industriels français de l'armement : au cœur de tous les massacres	10
Laboratoires pharmaceutiques : les profits tuent	10
Urgences surchargées : les fausses solutions de Macron	10
Marseille : un partenariat public-privé contesté	11

DANS LE MONDE	
Arabie saoudite : le prince, ses meurtres... et ses maîtres	8
Le Davos du désert... ensablé	8
Euronaval : la guerre, un marché porteur	8
Cameroun : serviteur à vie de l'impérialisme français	9
Honduras : migrants en lutte pour leur survie	9
Grande-Bretagne : une manifestation réussie, mais une impasse pour les travailleurs	16
Banques et fraude fiscale : un casse permanent	16

ENTREPRISES	
Il y a 20 ans : la loi sur les 35 heures, piège pour les travailleurs, cadeau pour les patrons	11
Acierie - Ascoval, GM&S - La Souterraine, Ehpad - Méru	12
TAO - Orléans, Camaïeu, Monoprix, conseil départemental - Ille-et-Vilaine	13
Thoray, Park-Hyatt-Vendôme - Paris, Mc Donald's	14
Air France	15

## Violence scolaire, éducation sacrifiée : répondre collectivement

La mise en ligne d'une vidéo montrant un élève menaçant avec un pistolet, factice, une enseignante dans sa classe d'un lycée de Créteil, et la médiatisation de l'agression, ont suscité l'indignation d'un grand nombre d'élèves, de parents et d'enseignants.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a voulu exploiter cet événement en déclarant dimanche 21 octobre : « Nous allons rétablir l'ordre. »

Il prévoit de réunir un comité stratégique avec le ministre de l'Intérieur pour « arrêter un plan d'action ambitieux visant à mettre un terme à de tels comportements ».

Ce ministre, qui appartient à un gouvernement qui fabrique les injustices, sert les riches aux dépens du reste de la population et

vide les services publics de leur personnel, prétend résorber la violence en milieu scolaire par l'augmentation des conseils de discipline. Il invite les établissements à se servir de la loi sur l'interdiction du portable et prépare des mesures pour sanctionner les parents des élèves mineurs !

Ces pseudosolutions n'auront non seulement aucun effet, mais elles tendent à rendre les individus (enseignants, directions, parents) responsables, alors que la violence en milieu scolaire

est le fruit d'une dégradation sociale généralisée, de la montée de l'individualisme et de la valorisation de l'argent facile.

On ne peut pas prétendre lutter contre la violence et continuer à supprimer des postes, à réduire l'encadrement des établissements scolaires. Car même si la présence d'adultes au sein des services publics ne règle pas tout, elle permet, en particulier dans le milieu scolaire, de désamorcer la violence verbale envers les enseignants, qui est la plus répandue, et la violence entre les jeunes.

Les enseignants ont dénoncé à juste titre la volonté des directions de taire les incidents, et surtout de les minimiser.

Pour autant une répression plus forte ne résout pas nécessairement la situation. L'école étant obligatoire jusqu'à 16 ans, exclure un élève consiste à le changer d'établissement, ce qui est le plus souvent un échec.



Sanctionner financièrement des parents qui eux-mêmes se sentent exclus ou qui sont dépassés est une phrase démagogique, élément de la campagne permanente contre les pauvres.

L'affaire de Créteil a été médiatisée, mais elle ressemble à beaucoup d'autres du même ordre, dans les bus, les trains, les services d'urgence, la poste ou les services sociaux. Devant ce pourrissement de la société et des rapports sociaux, les travailleurs doivent se serrer les coudes, en exigeant du personnel en nombre suffisant et des conditions de travail décentes.

Ce minimum, qui ne pourrait être arraché que par la lutte, ne résoudrait pourtant pas tout, car l'école ne peut être isolée de l'ensemble de la société et de sa crise générale, économique et sociale. Les possédants pillent

toutes les ressources pour maintenir leurs profits, ils n'entendent pas en distraire une partie pour l'éducation des enfants des travailleurs, pas même quelques sous pour permettre aux salariés de l'Éducation nationale de respirer. C'est cette politique-là que les ministres successifs sont chargés d'appliquer. Si des jeunes sont laissés de côté, si d'autres deviennent ingérables, si des enseignants craquent, que leur importe !

Le jour où Blanquer annonçait sa stupide, méprisante et dérisoire interdiction du portable, Macron visitait les marchands de canons et annonçait les milliards nécessaires à un nouveau porte-avions. Voilà où sont les priorités de l'État et de la classe possédante qu'il sert avec dévouement.

Inès Rabah

## Budget de la Sécu : allocations et pensions gelées

Le budget de la Sécurité sociale dont l'examen commence à l'Assemblée nationale prévoit, rien que par le gel des prestations sociales, une ponction sur le dos des retraités et des classes populaires de 3,5 milliards en 2019 et 6,9 milliards en 2020.

C'est en tout cas le montant des coupes budgétaires programmées sur les pensions et diverses allocations par le projet de loi de finances sur les deux prochaines années.

Le principe est simple et assumé par le gouvernement : de nombreuses prestations seront pratiquement gelées alors que l'inflation a repris de plus belle. Si la hausse des prix est bien au rendez-vous, le revenu réel des prestataires baissera d'autant.

Ainsi les retraités, déjà frappés par la hausse de la CSG, voient leurs pensions bloquées alors que le gouvernement prévoit une hausse annuelle des prix de 1,6% en janvier 2019 et de 1,3% en 2020. Cela représentera pour un retraité touchant 1 500 euros par mois, un manque à gagner de 180 euros par an.

Il en va de même dans la branche famille, où les allocations familiales, de prestation du jeune enfant, sont aussi gelées. Le complément familial et l'allocation de soutien familial, destinés aux familles les plus

pauvres, feront aussi l'objet de 100 millions d'économies.

Ce sont aussi les ménages les plus modestes qui vont être frappés par la réforme des aides personnelles au logement (APL), amputées de 900 millions en 2019 puis de 1,3 milliard en 2020.

Enfin, le gouvernement s'était autocongratulé l'an passé pour avoir revalorisé l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et la prime d'activité. Eh bien, en contrepartie, l'AAH ne sera pas revalorisée en 2019, et seulement de 0,3% en 2020 ; quant à la prime d'activité, elle ne bougera plus du tout pendant deux ans. À nouveau 500 millions d'économies programmés à la clé.

Handicapés, retraités, chômeurs, familles des milieux populaires, tous vont connaître de nouveaux reculs de leurs conditions de vie. Le gouvernement les a programmés et calculés. Il lui faut bien financer les cadeaux décidés en faveur du patronat, eux aussi programmés et chiffrés en milliards d'euros.

Christian Bernac

## Carburants : toujours plus chers

L'augmentation des prix à la pompe continue. Dans plusieurs pétitions, des consommateurs soulignent d'une part qu'ils ont besoin de leur véhicule pour aller travailler, d'autre part que l'État empêche via les taxes 60% du prix de vente de carburants.

Ils demandent donc au gouvernement de faire quelque chose. Ces pétitions électroniques récoltent des dizaines de milliers de signatures.

Par ailleurs, des députés d'opposition ont calculé la ponction obligatoire exercée par les prix des carburants sur les finances des ménages populaires. On peut toujours discuter le détail des calculs, mais personne ne peut nier la réalité de la ponction.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, ne

la nie pas et affirme pourtant qu'il ne reviendra pas sur les taxes. Une nouvelle entrera même en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain ! Car, d'après le ministre, les taxes sur le carburant servent à lutter contre le réchauffement climatique.

Si le gouvernement s'intéressait sérieusement à la question, il pourrait lancer un plan pour le transport industriel par rail ou fluvial, développer les transports en commun au lieu de fermer les gares, se demander s'il est vraiment

raisonnable de transporter autant de marchandises autour de la planète. Il ne le fera pas et ne fera même pas semblant d'y songer de crainte de paraître écorner, ne serait-ce qu'en pensée, les sacro-saints profits capitalistes.

Alors, en attendant que les travailleurs réorganisent eux-mêmes la société, ils doivent exiger des salaires qui leur permettent de faire face aux augmentations incessantes des prix des produits de première nécessité. Et vu la façon dont les possédants ont organisé leur monde depuis un siècle, le carburant en fait partie.

Paul Galois

### AGENDA

#### Fourmies

Samedi 3 novembre à partir de 17 heures  
Espace Mandela

#### Oissel

Samedi 10 novembre à partir de 16 heures  
Palais de l'Amitié

### Fêtes régionales

#### Compiègne

Samedi 10 novembre à partir de 18 heures  
Salle des Fêtes de Margny-lès-Compiègne

#### Bordeaux

Dimanche 11 novembre  
Salle des Fêtes

Victor-Hugo  
(Château du Diable)  
88, cours Victor-Hugo à Cenon

#### Dijon

Dimanche 11 novembre à partir de 11 heures  
Salle Mendès-France à Quetigny

## Contrôle au faciès : racisme policier ordinaire

En mars 2017, de retour d'une sortie scolaire en Belgique, trois lycéens d'Épinay-sur-Seine, en Seine-Saint-Denis, avaient été interpellés et fouillés par la police à la Gare du Nord, à Paris, devant leurs camarades de classe et leur professeur indignés.

Ces trois jeunes d'origine marocaine, malienne et comorienne, ont porté plainte pour discrimination. Le procès de ce contrôle au faciès s'est déroulé le 22 octobre.

L'État a déjà été condamné récemment pour discrimination dans des affaires proches, sans que visiblement cela ne change ni le comportement des policiers chargés des contrôles, ni les instructions de leur hiérarchie. En 2016, la Cour de cassation avait pourtant inversé le régime des preuves dans ce type d'affaire, en obligeant à présent l'État à « démontrer soit l'absence de discrimination, soit une différence de traitement justifiée par des éléments objectifs. »

Or le représentant de l'État n'a pas apporté de telles preuves puisque seuls trois élèves sur toute une classe ont été contrôlés. D'ailleurs dans son rapport sur l'incident, un des policiers de la Gare du Nord a écrit qu'ils étaient restés calmes pendant le contrôle car « ils ont régulièrement

*l'habitude de se faire contrôler dans leur cité*», démontrant involontairement que ces discriminations racistes sont répandues. Le Défenseur des droits, personnage officiel de l'État, a même chiffré à vingt fois plus élevée cette probabilité de contrôle au faciès.

Le procureur, qui prend ses instructions auprès d'une hiérarchie qui remonte à la ministre de la Justice, a été obligé de reconnaître que ces trois jeunes aient pu se sentir « injustement contrôlés ». Mais il demande qu'ils soient déboutés au nom de « l'État de droit » et le représentant de l'État, mécontent que les pratiques de la police soient en accusation, demande même qu'ils soient condamnés à 4500 euros en réparation...

Le jugement sera rendu dans quelques semaines, mais avec une telle attitude des rouages supérieurs de l'État, le racisme d'une partie de la police ne peut être qu'encouragé.

Lucien Détroit

## Castaner : mortelle continuité

Si Macron a choisi Christophe Castaner comme ministre de l'Intérieur en remplacement de Collomb ce n'est certainement pas pour son imagination. Interrogé par le *Journal du dimanche* sur deux pleines pages, le nouveau chef de toutes les polices n'a désigné que trois catégories d'ennemis : les terroristes, les petits délinquants, les migrants. C'est ce que répètent tous les ministres de l'Intérieur depuis Sarkozy au moins, tous les

politiciens à la recherche d'effets faciles, de Valls à Le Pen et, en général, tous ceux qui font profession d'offrir des boucs émissaires à l'électorat désorienté.

Mais ce procédé n'est pas seulement de la basse politique. Il a aujourd'hui une conséquence directe, les milliers de noyés qui périssent chaque année en tentant de franchir les barrières mises par Castaner et ses pareils.

P. G.

## Les petits pots et les grands potes du patronat

Danone, géant mondial du yaourt, est gâté avec le dernier remaniement ministériel.

Son ex-DRH Muriel Pénicaud était déjà ministre du Travail. S'y

ajoute Emmanuelle Wargon, son ex-lobbyiste en chef, nommée secrétaire d'État à la Transition écologique.

On dit que ce gouvernement est celui des

grands groupes capitalistes. Le choix de ces ex-dirigeants de grands groupes par l'ex-banquier d'affaires Macron le confirme.

B.V.

## Homophobie : manifestation contre les agressions

Dimanche 22 octobre, quelques milliers de manifestants ont défilé à Paris pour protester contre les violences homophobes, à l'appel de plusieurs associations, dont SOS homophobie.

Les témoignages se sont en effet multipliés ces derniers temps, d'agressions verbales ou physiques, voire de véritables passages à tabac, contre des personnes homosexuelles.

Comme le soulignait un participant à la manifestation : « Il est inacceptable qu'en 2018 une personne homosexuelle soit agressée ou subisse des discriminations à cause de son orientation sexuelle ». Inacceptable aussi

de se voir refuser un dépôt de plainte au commissariat, de se faire licencier à cause de son orientation sexuelle ou de se voir refuser une consultation médicale, comme en témoignaient d'autres manifestants.

Malgré les quelques évolutions de la loi, autorisant le PACS ou le mariage de personnes de même sexe, les préjugés homophobes et les discriminations continuent d'empoisonner la vie

des homosexuels, parfois de la mettre en danger. Et les courants réactionnaires qui avaient déjà étalé leur bêtise lors des manifestations contre le mariage pour tous, recommencent à l'occasion des discussions sur l'extension du droit à la PMA (procréation médicalement assistée), en rajoutant dans le sens de l'homophobie.

Lors de la manifestation de dimanche, on a pu entendre des participants revendiquer leur refus de « continuer à vivre dans la peur » et ajouter : « nous ne nous tairons plus ». Ils ont mille fois raison !

G.R.

## Ministre : glyphosceptique mais FNSEA compatible



Nouvellement nommé par Édouard Philippe à l'Agriculture et à l'Alimentation, Didier Guillaume, ex-sénateur PS, s'est immédiatement illustré dans les médias.

Interrogé par RTL sur le lien possible entre l'affaire des bébés malformés et l'utilisation massive du glyphosate dans l'environnement des mères, il a as-séné : « C'est à la science et aux scientifiques de faire la preuve ou non qu'il y ait des conséquences à l'usage des pesticides ou pas ». À la suite de cette prise de position assez peu conforme au principe de précaution, il s'est empressé, fonction oblige,

de rappeler l'engagement présidentiel de sortir tôt ou tard de l'usage du glyphosate dans l'agriculture.

Or, avant d'accéder à la rue de Varenne, Guillaume, alors sénateur, avait fait partie de ceux qui avaient voté contre l'interdiction du glyphosate, ce qui correspondait aux souhaits de la FNSEA, l'organisation des gros céréaliers, et aux intérêts de l'industrie agroalimentaire et phytosanitaire, nom poli des fabricants de pesticides.

Au même moment Monsanto, la firme qui fabrique le RoundUp et le RangerPro à base de glyphosate – classé par l'OMS comme « cancérigène probable pour l'homme » – vient d'être condamnée en appel par une juge californienne pour avoir agi avec « malveillance » en « cachant la dangerosité » du produit.

Un jardinier atteint d'un cancer en phase terminale, vraisemblablement à la suite de l'usage répété de l'herbicide, s'est ainsi vu attribuer des dommages et intérêts.

Sur ce sujet sensible qui touche la population, à commencer par les travailleurs de l'agriculture et les riverains des zones agricoles où l'épandage de pesticides est loin de se limiter aux pointillés cadastraux des parcelles, le ton est donné. Le nouveau ministre n'est pas là pour défendre la santé des uns et des autres. Mais il est connu dans les milieux patronaux de la filière agricole et agroalimentaire pour avoir remis en place le TODE (travailleurs occasionnels, demandeurs d'emplois), un cadeau fiscal pour les producteurs agricoles qui emploient des travailleurs saisonniers.

Dans un gouvernement au service du grand patronat, qu'attendre de plus d'un ministre ?

Viviane Lafont



Macron baratine comme un arracheur de dents.

## Lunettes, soins dentaires... : le "reste à charge zéro" va coûter cher

C'était une promesse du candidat Macron : la gratuité des lunettes, des soins dentaires et des audioprothèses.

La Sécurité sociale et les mutuelles allaient s'entendre pour que les personnes concernées n'aient plus rien à payer. Ainsi, par exemple, il n'y aurait plus, comme aujourd'hui, seulement un malentendant sur trois appareillé.

Ce ne serait pas du luxe. Ou plutôt, cela aurait cessé d'en être un, inaccessible à bien des gens, si... Si avant qu'on en vienne aux choses concrètes, on n'apercevait un loup. Sinon une meute.

Du fait de cette mesure qui grèvera leurs dépenses, les mutuelles vont augmenter leurs tarifs entre 4 % et 5 %, dit

la Mutualité française. Cela, toutes tranches d'âge confondues, car pour les personnes âgées, qui ont le plus besoin de soins dentaires, optiques ou auditifs spécifiques, ce sera pire.

Interviewé sur Franceinfo, le président d'un cabinet de conseils en complémentaires santé a estimé que les retraités « verront leurs cotisations augmenter de 9,4 % d'ici à 2021 », le temps que la réforme se mette en place. Du coup, pour un couple de retraités versant 170 euros par mois, le surcoût sera de 192 euros. Soit plus d'un mois de cotisation supplémentaire !

Devront-ils choisir entre payer plus pour se soigner ou se rabattre sur des formules moins chères, mais qui le seront parce qu'elles excluront le reste à charge zéro ?

Ses cadeaux, Macron les réserve au grand patronat. Mais s'agissant des travailleurs, des retraités, des petites gens, il n'est pas avare de « Demain on rase gratis ». Des promesses qui ne coûtent rien aux possédants et à leur État si d'aventure elles se matérialisent. Et c'est la population qui en fait les frais. Car c'est elle, finalement, qui paiera d'une façon ou d'une autre le milliard que coûtera cette mesure.

Pierre Laffitte

## Maternité du Blanc : occupation contre la fermeture



Le 15 septembre, «Le Blanc voit rouge».

Malgré l'opposition des soignants, des habitants et des élus locaux, vendredi 19 octobre, le conseil de surveillance de l'hôpital Chateauroux-Le Blanc, dans l'Indre, a voté la fermeture définitive de la maternité. Faute de personnel, la maternité était déjà fermée provisoirement depuis le mois de juin.

Il s'agit en réalité d'une décision gouvernementale. Agnès Buzyn, ministre de la Santé, a prétendu que cette maternité était

« dangereuse » en s'appuyant sur un audit. Mais celui-ci pointait le fait que si la sécurité était en jeu, c'était en raison du manque de personnel. Comme s'il ne dépendait pas du gouvernement de former et d'embaucher du personnel soignant en fonction des besoins de la population ! Mais la feuille de route de la ministre est tout autre : dégager le maximum d'économies sur les effectifs et les structures de santé au détriment de la population. C'est bien au

contraire la fermeture de la maternité qui est dangereuse pour les femmes qui seront contraintes à faire une heure de route pour aller accoucher.

À l'annonce de cette décision, le soir même, des habitants, des élus, des syndicalistes ont choisi d'occuper la maternité, 24 h sur 24, à tour de rôle. Un collectif « C'est pas demain la veille » a été créé pour continuer la lutte contre la fermeture de l'établissement.

Christian Bernac

## Bébés nés sans bras : un nouveau scandale sanitaire ?

Emmanuelle Amar, directrice du Remera (Registre des malformations en Rhône-Alpes), ainsi que l'ensemble de son service constitué de cinq personnes, sont menacés de licenciement, si aucune solution n'est trouvée avant le 31 décembre.

Le Remera a été fondé en 1973 après le scandale de la thalidomide, anti-nauséeux qui avait fait naître des milliers d'enfants sans bras entre 1957 et 1962. Dernièrement, ce service hautement utile a mis à jour sept cas de malformations de bébés, entre 2009 et 2014, nés sans bras ou sans mains, dans un périmètre de 17 kilomètres autour d'un même village, situé dans l'Ain. Quatre autres cas similaires ont été signalés en Bretagne et trois en Loire-Atlantique dans un périmètre restreint.

Normalement, dans ce genre de situation, les autorités de santé prévoient de rechercher les causes de ces malformations qui peuvent être d'origine environnementale, liées à l'utilisation de pesticides dans l'agriculture ou à la présence d'usines ou de déchetteries. Pour l'instant, aucun facteur qui expliquerait ces malformations n'a été trouvé. Santé publique France, placée sous l'autorité du

ministère de la Santé, a estimé le 4 octobre « qu'il n'était pas nécessaire de mener une enquête plus approfondie », c'est-à-dire qu'elle a décidé de ne rien faire. Et comme la directrice du Remera ne se satisfaisait pas de ces réponses et rendait publique le scandale, il a été décidé de la faire taire.

Mais l'association et sa directrice ne sont pas prêtes à se laisser mourir en silence, elles ont alerté l'opinion publique. Face à cette amorce de scandale médiatique, la ministre de la Santé Agnès Buzyn a affirmé qu'elle les soutiendrait, arguant que « quand on a un registre qui fonctionne, il ne faut surtout pas l'arrêter ». Reste à voir si les subventions vont être rétablies et si l'enquête approfondie sur l'origine de ces malformations, attendue aussi bien par l'opinion publique que par les parents des enfants malformés, aura bien lieu.

Aline Urbain

## Registres de maladie : précarité organisée

Les registres de maladie sont des outils épidémiologiques de surveillance de l'état de santé de la population. Il existe en France des dizaines de registres des cancers ou bien d'autres pathologies comme les malformations de naissance. La plupart sont limités à des zones géographiques précises.

Mais même s'ils sont loin de couvrir tout le territoire, ils sont indispensables à une connaissance la plus précise possible de la répartition de ces maladies et donc à l'élaboration d'une politique de santé publique adaptée.

Ceux qui travaillent à ces registres sont en contact régulier avec les médecins et les services hospitaliers spécialisés de leur région qui sont leur source d'information principale et auprès desquels ils se déplacent pour vérifier les informations sur les patients et confirmer les diagnostics.

Or ces services sont des structures que le ministère de la Santé n'a jamais voulu rendre pérennes. En général, il n'a autorisé leur création que sous la forme d'associations employant quelques salariés. Leur budget dépend d'un montage financier entre différentes institutions qu'il est facile

de remettre en cause.

Ainsi, le Registre des malformations de Rhône-Alpes (Remera) tenait son financement de Santé publique France et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), deux branches du ministère de la Santé, ainsi que de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2017, cette région, présidée par Laurent Wauquiez, a mis un terme à sa subvention de 100 000 euros. À la suite de quoi l'Inserm a supprimé sa contribution de 23 000 euros, précipitant la fermeture du Remera qui interviendra peut-être en décembre.

La ministre Agnès Buzyn a beau affirmer qu'elle soutiendra le Remera, en réalité son ministère a organisé depuis longtemps la précarité de ces indispensables registres de maladie.

Lucien Détroit

# AFPA : suppressions massives d'emplois

La direction de l'Association nationale de formation professionnelle des adultes, l'AFPA, vient d'annoncer 1 541 suppressions d'emplois d'ici à fin 2020 sur un effectif global de 6 773 personnes en CDI et la fermeture de 38 centres sur un total de 206.

Certes, la même direction annonce la création de quelque 600 postes, mais il n'empêche que plus de 1 500 personnes, chargées en théorie de permettre le retour à l'emploi des chômeurs inscrits à Pôle emploi, risquent de les y rejoindre dans quelques mois. Cela soulève, à juste titre, l'indignation des salariés ainsi menacés par une décision gouvernementale. Car c'est l'État qui assume la direction de cet organisme, même si son statut a été transformé il y a peu.

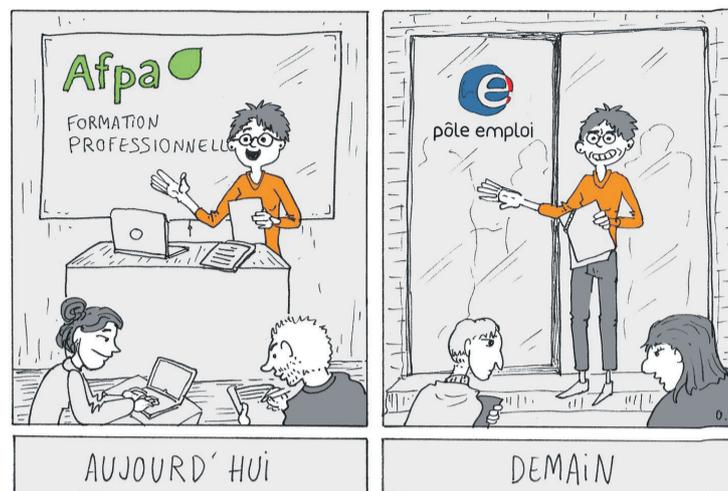
En réalité, les problèmes des salariés de l'AFPA, comme celui des chômeurs

qui pouvaient y être accueillis, remontent à des années en arrière, et les attaques d'aujourd'hui n'en sont que la suite programmée.

L'AFPA, dont les origines remontent à l'immédiat après-guerre, a été formalisée en 1966 en devenant une association nationale chargée, sous la tutelle directe de l'État, d'assurer la formation professionnelle aux adultes qui n'avaient pu en bénéficier. Mais depuis le début de la crise en 1973-1974, elle a pour mission de former les chômeurs, dont le nombre explosait alors, en vue d'ouvrir une autre perspective

que la révolte aux salariés licenciés. C'était le pendant de l'indemnisation à 100% pendant un an accordée aux chômeurs en 1974 par Chirac, comme réponse à la lutte des travailleurs de LIP menacés de licenciement, et qui avaient mis la main sur leur usine et ses stocks en 1973. À noter qu'alors le temps de formation n'était pas pris en charge dans la durée d'indemnisation du chômage, il s'y ajoutait. L'AFPA avait une sorte de monopole public dans ce domaine, avec les GRETA qui dépendaient, eux, de l'Éducation nationale.

Depuis, les temps ont changé. Les gouvernements n'ont plus comme préoccupation d'amortir les effets des débuts du chômage de masse, afin de faire admettre petit à petit qu'il s'installe durablement. Depuis des décennies



le chômage est là, ne cesse de progresser, en pesant de plus en plus sur la classe ouvrière. Et pour les gouvernements qui se suivent, le souci est de réattribuer au patronat, petit et grand, les milliards qu'ils avaient mobilisés pour accompagner ce chômage de masse, tout particulièrement, les milliards que l'État consacrait à la formation professionnelle des chômeurs.

En 2012, il y eut déjà une mobilisation massive des salariés des AFPA pour protester contre un plan de démantèlement, accéléré par le gouvernement socialiste Ayrault-Hollande, un plan qui faisait suite à ce qu'on a hypocritement appelé en 2009 : l'ouverture à la concurrence de la formation professionnelle des sans-emploi.

Depuis 2016, le statut de l'AFPA a été transformé en Epic, en établissement semi-privé qui doit équilibrer ses comptes par ses propres

activités. Cela devait inéluctablement conduire à la catastrophe car l'État, lui a concédé une multitude de locaux en mauvais état, dont on savait que l'Epic n'aurait pas les moyens d'assumer la charge. Et depuis la fin des années 1990, avec la décentralisation et l'octroi de plus en plus important aux régions de la mission de la formation professionnelle, les milliards ont été largement distribués à une série d'organismes privés, plus ou moins sérieux, ou plus ou moins véreux, selon les accointances qu'ils pouvaient avoir avec tel ou tel notable. Mais sans aucune relation directe avec les besoins réels des chômeurs, à court et à long terme.

Les salariés de l'AFPA, qui ne sont pour rien dans cette situation et sont confrontés à une brutale attaque de leurs emplois, doivent bénéficier du soutien de tous les travailleurs.

**Paul Sorel**

## En Région lyonnaise, centre de formation en danger

Des centres AFPA se mobilisent contre un projet du gouvernement.

À Vénissieux, où existe l'un des plus importants centres AFPA de la région lyonnaise, un débrayage a eu lieu le 11 octobre contre un projet du gouvernement qui prévoit de nombreuses suppressions d'emplois, de formations, la fermeture de centres comme celui de

Decazeville, du personnel muté d'office, licencié ou poussé vers la démission.

Depuis plusieurs années, ce sont les conseils régionaux qui sont les principaux donneurs d'ordres pour les formations, aussi, lors de cette journée de débrayage, des élus d'opposition d'Auvergne - Rhône-Alpes sont venus dénoncer, à juste titre, la politique du

président de région Wauquiez, qui n'a de cesse de s'attaquer aux services publics. Mais ils ont oublié de dire que cette politique ne date pas d'hier, elle était la même quand ces opposants étaient, eux, à la tête de cette région ou quand leurs chefs de file étaient au gouvernement.

**Correspondant LO**

## Nos lecteurs écrivent: *The Voice* à Pôle emploi

Je travaille dans une agence Pôle emploi, et j'ai cru rêver en apprenant que dans certaines agences, sous prétexte d'innovation, des sessions de recrutement inspirées de

l'émission *The Voice* ont été organisées. De l'incrédulité, je suis passée à la colère, comme la plupart de mes collègues.

« *This is the job! Soyez le meilleur candidat* » était

le slogan. Les demandeurs d'emploi se retrouvaient debout, seuls, et devaient répondre aux questions des recruteurs assis dans des fauteuils rouges et leur tournant le dos. Si un recruteur était satisfait des réponses données, il se retournait, tel Mika ou Jenifer, et appuyait sur le buzzer.

Les demandeurs d'emplois ont ainsi été mis dans la peau de chanteurs amateurs ou de participants à un jeu télévisé. Ils espéraient décrocher un travail, le plus souvent proposé par des agences d'intérim, dans des secteurs allant de l'ouvrier d'abattoir au soudeur, au maçon ou à l'électricien.

Ils n'étaient pas là pour rigoler et encore moins se faire humilier. L'indignation est grande : pour les chômeurs censés accepter ces mises en scène pour décrocher un contrat

précaire, comme pour nous, travailleurs de Pôle emploi censés trouver des « pratiques innovantes ». Non contents de priver d'emploi des millions de chômeurs et d'user au travail ceux

qui en ont encore un, les patrons veulent nous réserver les jeux du cirque ! Ce mépris-là, c'est aussi ce qui contribuera à les faire tomber un jour !

**Carole V.**



## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 195 (novembre 2018) :

- Bolsonaro, fruit de la crise brésilienne
- Russie : la réforme antiouvrière des retraites
- Allemagne : la montée de l'extrême droite
- Turquie : la tourmente financière et ses effets
- L'ex-Secrétariat unifié de la IV<sup>e</sup> internationale : du trotskysme à l'« écosocialisme »
- Les comités sociaux et économiques (CSE) : une attaque contre tous les travailleurs

Ce numéro sera en ligne sur le site de Lutte ouvrière dimanche 28 octobre.

La version papier paraîtra jeudi 1er novembre  
Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.

## Sans-abri : encore un hiver dehors ?

**Le gouvernement a présenté aux associations son plan hivernal, pour l'hébergement des sans-abri, qui reprend pour l'essentiel le dispositif de l'an dernier, loin d'être suffisant.**

Jacqueline Gourault, nouvelle ministre de la Cohésion des territoires, et Julien Denormandie, promu ministre chargé de la ville et du logement, ont annoncé un budget supplémentaire de 26 millions d'euros pour l'hébergement, et de 5 millions d'euros pour augmenter les maraudes. Rappelons que Julien Denormandie avait laissé un mauvais souvenir avec ses déclarations du 30 janvier dernier où il affirmait qu'il y avait « à peu près une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France qui dorment dehors ». Un comptage citoyen réalisé quelques semaines plus tard en avait dénombré 3 000 !

Face à cette urgence, le nombre de places d'hébergement d'urgence n'augmentera pas cette année : 136 000 ouvertes toute l'année, et 14 000 seulement

pour l'hiver. Les associations réclament au moins la pérennisation de ces places au sortir de l'hiver, pour éviter de remettre à la rue 36 % des personnes hébergées, comme c'était le cas l'hiver dernier.

En juillet 2017, Macron avait déclaré qu'il ne voulait plus, « d'ici la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. » Il s'est bien gardé de le redire depuis.

Il y a un manque criant de places, aussi vrai pour les familles que pour les personnes seules : à Toulouse, les travailleurs sociaux ont fait deux heures de grève vendredi 19 octobre pour dénoncer que 500 personnes dorment dehors, dont 150 en famille. À Paris, en septembre 2017, 20 % des familles qui demandaient un hébergement

étaient prises en charge. Un an plus tard, il n'y en a plus que 6 %. Et 1 000 personnes par jour, qui appellent le 115, restent dehors. Sans compter celles qui, découragées, n'appellent même plus.

Le 14 octobre, Anne Hidalgo, maire de Paris, avait annoncé un plan de mobilisation, avec la création de 1 500 places d'hébergement, dont une cinquantaine pour des femmes sans-abri, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Cela correspond à la moitié des 3 000 personnes à la rue recensées en février dernier. Pour l'autre moitié, Anne Hidalgo renvoyait la responsabilité de leur prise en charge à l'État.

Le problème ne peut effectivement pas se résoudre à l'échelle locale. C'est dans tout le pays que la pauvreté et le nombre de sans-abri augmentent, et ce ne sont pas les quelques mesures du plan pauvreté de Macron qui y changeront quelque chose.

**Hélène Comte**

## Métro parisien : l'accessibilité n'est pas pour demain

**Des associations de personnes à mobilité réduite ont manifesté pour dénoncer le manque d'accessibilité du métro. Le chiffre est accablant : 3 % des stations sont accessibles en fauteuil roulant.**

Lorsque les responsables parlent de 38 % d'accessibilité des transports parisiens, ils incluent les bus et tramways car le réseau de surface est en principe plus accessible. En réalité, entre les rampes des bus qui ne fonctionnent pas, les travaux sur les trottoirs, les bus bondés ou les bouchons, les personnes à mobilité réduite sont les laissées-pour-compte des transports pari-

siens.

Pourtant depuis des années, des lois sont votées. Tous les lieux recevant du public devaient se conformer à la loi d'accessibilité mercredi 26 septembre au plus tard, ou tout du moins avoir un projet précis déposé en préfecture.

De grandes entreprises publiques, comme la RATP, se permettent de repousser les travaux et peuvent comp-

ter sur Valérie Pécresse, présidente (LR) de la région Île de France, qui a tranquillement déclaré : « On le fera peut-être plus tard. Mais pas à ce stade. Il y a tellement de travaux à faire. »

Théoriquement, les 300 stations de métro devraient garantir l'accessibilité pour 2024 et les Jeux olympiques. Dans les faits, il s'agirait d'installer des ascenseurs... sans garantie sur leur entretien. Or, il arrive que des personnes en fauteuil ayant réussi à prendre une rame doivent appeler les pompiers pour les sortir d'un quai équipé d'un ascenseur... en panne. Avec la politique d'économies sur les services publics, cela ne risque pas de s'améliorer.

Les personnes en fauteuil roulant, mais aussi les parents avec des poussettes, les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer et bien d'autres n'ont pas fini de rencontrer des obstacles. Au 21<sup>e</sup> siècle, dans un pays aussi riche que la France, ce retard est de moins en moins admissible.

**Jacques Lequai**



## Péage urbain : un racket

Une future loi sur les mobilités facilitera la mise en place de péages urbains dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, a annoncé le 18 octobre le ministre de la Transition écologique, François de Rugy.

Ce ministre tente de relancer des projets qui avaient jusqu'à présent échoué, sans doute parce que les maires des grandes villes hésitent à heurter la population sur ce qui apparaît à juste titre comme un racket.

Ces péages pourraient aller jusqu'à 2,50 euros et même jusqu'à 5 euros dans le cas de Paris, Lyon ou Marseille. À Londres, où un péage existe depuis 2003, les automobilistes doivent s'acquitter d'un forfait journalier de 11,5 livres, soit environ 13 euros. L'objectif, prétend le gouvernement, est de « limiter la circulation automobile afin de lutter contre la pollution et les nuisances environnementales ». En vérité, s'il voulait vraiment s'attaquer au problème de la pollution atmosphérique, il développerait

les transports en commun. Même la présidente Les Républicains de la métropole marseillaise, Martine Vassal, déclare ne pas être favorable à la mise en place d'un péage « dans la mesure où il n'y a pas de transports de substitution suffisants pour le moment ».

L'État se refuse à y consacrer les crédits nécessaires et à accroître la part financée par les entreprises. Celles-ci s'acquittent d'un versement transport payé aux collectivités en fonction de leur masse salariale. Avec la nouvelle loi, ce versement transport doit prendre le nom de versement mobilité, mais son montant restera limité, alors que, là où des transports collectifs existent, leur fonction première est de regrouper la main-d'œuvre vers les lieux de travail pour le plus grand bénéfice du patronat.

Alors, leur solution est de faire payer l'entrée des villes, comme au Moyen-Âge. Présenter cela comme un progrès, il faut oser !

**Jean Sanday**

## Autoroute : il y aurait une solution...

Le gouvernement prépare la fin des barrières de péage sur les autoroutes. Le but : fluidifier le trafic.

À la place, des capteurs liront les plaques des véhicules ou des vignettes spéciales. En clair, l'arrêt au péage disparaîtra,

mais le péage, lui, ne disparaîtra pas.

Il aurait été plus simple de supprimer complètement ce racket. Oui, mais cela se ferait au détriment des compagnies d'autoroutes. Et ça, le gouvernement ne le veut pas !



# Arabie saoudite : le prince, ses meurtres... et ses maîtres

**Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed Ben Salman dit MBS, est en mauvaise posture. Lui qui a lancé une intervention dévastatrice au Yémen, avec des milliers de morts et des dizaines de milliers de victimes, est pointé du doigt par les dirigeants européens et américains pour le meurtre d'un journaliste.**

Quelle soudaine prise de conscience ! Ces représentants de commerce au service des industriels de l'armement n'ont évidemment pas plus de scrupules que leurs maîtres. Ils sont guidés par les intérêts économiques et stratégiques des grandes puissances qu'ils représentent, rien d'autre.

Le journaliste saoudien Jamal Khashoggi, chroniqueur au quotidien américain Washington Post, a été assassiné avec préméditation par un commando envoyé par MBS le 2 octobre dernier au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul. C'est ce qu'a affirmé Erdogan, le chef d'État turc, devant son parlement mardi 23 octobre. Ce n'est évidemment pas par amour de la liberté d'expression qu'Erdogan a voulu faire la lumière sur cette affaire, lui qui avoue que « en Turquie, on peut mettre des journalistes en prison » même si « on ne les massacre pas et on ne démembre pas leurs corps, comme le font les Saoudiens ». Cet épisode s'inscrit dans les conflits qui opposent ces derniers temps les différentes puissances du Moyen-Orient entre elles d'une part, et à l'impérialisme américain d'autre part.

Les États-Unis, après avoir laissé l'Iran jouer un rôle central dans la guerre contre Daech, en Syrie et en Irak, ont opéré un revirement diplomatique pour empêcher l'Iran de sortir en position de force du conflit. Ils sont revenus vers l'Arabie saoudite,

qu'ils n'avaient en fait jamais lâchée. Et peu de temps après son élection, Trump a dénoncé l'accord sur le nucléaire iranien, annonçant de nouvelles sanctions commerciales radicales contre l'Iran.

Mettant ses menaces à exécution, il a bloqué les exportations vers ce pays en produits de première nécessité, faisant reculer brutalement le niveau de vie des couches populaires. Mais ces mesures ont aussi visé les alliés régionaux de l'Iran, comme la Turquie, qui craint désormais de ne plus pouvoir recevoir de gaz et de pétrole iraniens. Elles ont aussi visé les autres puissances impérialistes européennes qui avaient des échanges économiques avec l'Iran, auxquels elles ont dû officiellement mettre un terme. Et ce n'est que le début, car le 4 novembre 2018, doit débiter la seconde vague de sanctions économiques, avec notamment l'arrêt des exportations d'hydrocarbures.

Après des années de guerres et de bombardements, les chantiers de la reconstruction sont au cœur des tractations entre tous les protagonistes de la région. Il y a quelques jours, Trump a obligé le gouvernement irakien à passer commande pour 15 milliards de dollars de turbines à gaz auprès du géant américain General Electric alors que le contrat était en passe d'être signé avec le groupe allemand Siemens. Trump avait un argument de poids : si le gouvernement

irakien obtempère, les États-Unis pourront accepter de laisser ouvert le gazoduc en provenance d'Iran qui alimente l'Irak.

Les États-Unis avaient soutenu jusque-là MBS dans toutes ses initiatives : ses coups de force en Arabie saoudite pour asseoir son autorité, ses initiatives guerrières au Yémen, ou encore le blocus de son rival voisin, le Qatar. Car le Qatar, partageant avec l'Iran un gigantesque gisement gazier offshore se

trouvant à cheval sur les deux eaux territoriales, s'est trouvé de fait avoir des intérêts communs avec ce pays. Cette fois-ci, en assassinant d'une façon un peu trop visible un journaliste, employé qui plus est par un quotidien américain, le prince héritier saoudien est devenu difficile à défendre ouvertement et ses tuteurs américains sont contraints de le lâcher, au moins partiellement.

Comme a dit le président de la Commission des

Affaires étrangères du Sénat des États-Unis : « L'Arabie saoudite est un pays et MBS est une personne. Je suis prêt, à séparer les deux. » Cela ne remet en cause ni la stratégie des États-Unis, qui est une des sources majeures du chaos de la région, ni évidemment les ventes d'armes à l'Arabie saoudite, qui sont une source de profits considérables pour tous les industriels de l'armement européens et américains.

**Pierre Royan**

## Le Davos du désert... ensablé



MBS avait voulu organiser un forum économique dans son royaume pour concurrencer le forum de Davos en Suisse, et y attirer les chefs d'État et les représentants des plus gros investisseurs de la planète. Mais voilà que ses ennemis sont venus compromettre sa réception.

La plupart des dirigeants des grands groupes industriels et financiers se sont décommandés, comme ceux de BlackRock, le plus grand fonds d'investissement au

monde, de Siemens, de la banque japonaise SoftBank, très liée à l'Arabie saoudite ou encore d'EDF. Bien sûr, toutes ces entreprises y envoient quand même des cadres. Les affaires sont les affaires ! Il y a même des PDG qui ont tenu à y aller, comme celui de Total, Patrick Pouyanné qui a déclaré être « intimement persuadé que la politique de la chaise vide ne fait pas avancer les choses, notamment quand il s'agit du respect des droits de l'homme.

(...) Les politiques de boycott et de retrait de l'investissement ne font que pénaliser les populations ».

La multinationale Total, experte en droit de l'homme ? Beaucoup de populations, en de nombreux endroits de la planète, pourraient en témoigner, comme en Birmanie où le groupe avait été accusé de « complicité d'assassinat et de travail forcé ». Pouyanné sera tout à fait à sa place à ce Davos du désert.

**P.R.**

## Le palmarès des marchands de mort



## Euronaval : la guerre, un marché porteur

Les fournisseurs des marines militaires du monde entier tiennent salon au Bourget du 23 au 28 octobre. Le marché pesant 45 milliards de dollars annuels, en progression régulière, et la France étant un des leaders de ce triste secteur, Macron et sa ministre de la Défense ont visité le salon à l'ouverture.

La ministre a rappelé les dernières augmentations du budget militaire votées par son gouvernement, et répété que le pays consacrerait bientôt 2% de sa richesse totale à son armée. Pour le prouver, elle a annoncé le début des

études pour la construction d'un nouveau porte-avions nucléaire. L'annonce est allée droit au cœur des industriels concernés, c'est-à-dire tout le gratin des marchands de mort, Dassault, Thales, Naval-Group, Safran, Airbus etc.

En plus des habituelles commandes gouvernementales, l'avenir sourit à ces entreprises. L'époque serait « porteuse » pour leur commerce, selon les termes des commentateurs spécialisés. Les guerres ouvertes et les tensions internationales sont leurs arguments de vente.

L'engagement de leurs navires, de leurs missiles, de leurs aéronefs, de la Libye au Yémen, sont autant de démonstrations commerciales. Les présidents, ministres et officiers sont leurs visiteurs de commerces. Les villes détruites sont les preuves de leur efficacité.

Ce sont ces gens-là, avec le soutien des gouvernements des grandes puissances, des grandes banques et de toutes les institutions internationales, qui préparent notre avenir.

**Paul Galois**

## Cameroun : serviteur à vie de l'impérialisme français

**Paul Biya a sans surprise été réélu président du Cameroun. Ce dictateur perpétue depuis 36 ans un pouvoir basé sur la corruption, la défense des intérêts de l'impérialisme français et une féroce dictature.**

Le Cameroun n'a connu que deux présidents depuis son indépendance en 1960. Le premier, Ahmadou Ahidjo, fut installé à la direction du pays par l'armée et les services secrets français. Comme dans toutes les anciennes colonies africaines, il avait été sélectionné par les dirigeants de l'impérialisme français pour que le nouvel État perpétue le pillage du pays au profit des trusts français. L'armée française avait au préalable mené au Cameroun une guerre sauvage contre l'Union des Populations du Cameroun (UPC) dont le président Ruben Um Nyobe revendiquait la fin de la tutelle française et s'appuyait sur un soulèvement paysan massif. Il fut assassiné en 1958.

En 1982, Ahidjo transmit le pouvoir à son Premier ministre Paul Biya. Une fois encore, les intérêts de l'impérialisme français furent déterminants. « *Le président Biya ne prend le pouvoir qu'avec le soutien d'Elf pour*

*contenir la communauté anglophone de ce pays* » expliquait Loïk Le Floc-Prigent, l'ex-patron de l'entreprise pétrolière Elf, bien placé pour connaître le dessous des cartes.

En 36 ans de règne, Paul Biya a bien rempli le rôle que lui assignaient les dirigeants de l'impérialisme français. Le pétrole, les minerais, le bois ont été bradés aux multinationales. Les trusts français en profitent largement. Bolloré a récupéré les ports, les aéroports, les chemins de fer et de grandes plantations où il exploite les travailleurs locaux dans des conditions inhumaines. Les compagnies françaises, Total et Perenco, assurent l'exploitation, le raffinage et la distribution du pétrole. Rougier y a exploité les bois précieux jusqu'en juillet dernier. Et on pourrait allonger la liste des sociétés françaises ou étrangères qui pillent le pays.

Cette vente à l'encan des ressources du pays va de pair avec une corruption massive.

Chaque contrat donne lieu à des versements de pots-de-vins qui profitent avant tout au président et à son clan, mais aussi à une multitude de responsables à tous les niveaux. Les opposants, eux, sont systématiquement pourchassés, emprisonnés et parfois purement et simplement exécutés. En 2008, la répression des manifestations contre la vie chère fait plus d'une centaine de morts dans les grandes villes du pays.

Cette terreur systématique a aujourd'hui des conséquences particulièrement dramatiques dans la partie anglophone du pays. L'existence de cette minorité d'environ 20% de la population est l'une des nombreuses aberrations de l'histoire coloniale. Le Cameroun fut en effet une colonie allemande jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, à l'issue de laquelle la France et la Grande-Bretagne reçurent chacun le mandat de gouverner une partie du pays. Lors des indépendances des années soixante, une partie de la zone anglaise choisit de fusionner avec le Nigeria mais une autre, riche en gaz et en pétrole, se rallia au Cameroun francophone,



En 2016, Bolloré et Biya.

attirée par la promesse d'un État fédéral.

Depuis, les Camerounais anglophones subissent la même oppression que le reste du pays, mais leur situation particulière a donné naissance à des mouvements réclamant un statut d'autonomie. D'abord le fait d'intellectuels, cette opposition a peu à peu évolué, du fait de la répression du pouvoir, vers des grèves d'enseignants et d'avocats il y a deux ans, pour en arriver aujourd'hui à des groupes armés. La population de la zone est aujourd'hui prise entre les feux croisés

de l'armée camerounaise et de mouvements indépendantistes qui ont proclamé l'indépendance de l'Ambazonie, le nom qu'ils donnent à la région. Les deux bandes armées se disputent en fait le contrôle des énormes richesses du sous-sol de la région. Ainsi, les élections, qui n'ont pratiquement pas pu avoir lieu, ont été précédées d'un exode massif de la population craignant les violences des deux camps. Tel est le bilan du régime de prédation mis en place au Cameroun par l'impérialisme français.

**Daniel Mescla**

## Honduras : migrants en lutte pour leur survie



Des milliers de migrants vers le poste frontière au Guatemala, le 19 octobre.

**Plusieurs milliers de travailleurs du Honduras ont quitté leur pays depuis le 13 octobre dernier. Ils se sont regroupés pour voyager ensemble en vue d'émigrer aux États-Unis, afin de fuir, à pied, l'extrême pauvreté de leur pays, le chômage et les gangs qui rackettent la population.**

Des groupes de migrants, de quelques centaines jusqu'à un millier de personnes, venant également du Salvador et du Guatemala se sont formés ces derniers mois pour se déplacer vers le Mexique

puis les États-Unis.

Les migrants de ces pays voyagent de plus en plus souvent en groupe pour tenter de réduire les dangers qui les attendent sur la route : agressions, kidnappings avec

demande de rançon ou viols. Les agresseurs peuvent être des gangs mais aussi la police mexicaine, elle-même gangrenée par les mafias.

Mais jamais ces groupes n'avaient été aussi nombreux, formant désormais une « caravane » de 4 à 5 000 personnes, hommes, femmes et enfants.

À la frontière entre le Guatemala et le Mexique, les autorités mexicaines ont

laissé passer des femmes et des enfants. Des migrants ont contourné le poste frontière en traversant la rivière, d'autres ont rebroussé chemin. Mais quelque 5 000 migrants restent décidés à traverser le Mexique. Des organisations humanitaires et des Mexicains leur sont venus en aide.

Trump, qui est en campagne pour les élections de mi-mandat, n'a pas manqué cette occasion de retrouver les accents xénophobes de sa campagne présidentielle : « zéro tolérance » face à l'immigration, renforcement du mur à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Il parle maintenant de faire appel à l'armée contre les migrants. Il entend ainsi flatter la fraction réactionnaire de son électoral.

Mais il y a deux choses sur lesquelles Trump ne peut rien. La pauvreté et la misère qui poussent de jeunes latino-américains à rejoindre ce qu'ils croient être l'eldorado découle du pillage, ancien, de l'Amérique du Sud par les multinationales nord-américaines et d'autres. Et évidemment y mettre un terme n'a jamais été au programme d'aucun président américain. Enfin, pour le patronat nord-américain aussi, la main d'œuvre immigrée, d'où qu'elle vienne, est bonne à prendre, car elle est synonyme de bas salaires et de mauvaises conditions de travail. Et pendant que Trump fait son cirque, la migration comme l'exploitation continuent.

**Gaëlle Régent**

**La brochure de l'exposé du Cercle Léon Trotsky du 15 juin 2018 vient de paraître :**

**« Un siècle après la Révolution d'octobre, la Russie à l'heure du capitalisme décadent »**

Prix : 2 euros

# Industriels français de l'armement : au cœur des massacres

Amnesty International vient de publier « Des armes françaises au cœur de la répression », rapport qui dénonce l'emploi de blindés français dans la répression de manifestations en Égypte depuis 2012.

Il revient sur la manifestation au Caire du 14 août 2013, où la dispersion des partisans du président islamiste Mohamed Morsi avait provoqué la mort de près de mille manifestants. Des véhicules blindés fournis par la France avaient été utilisés par les forces de sécurité égyptiennes pour se déployer, et parfois pour s'abriter et tirer sur la foule.

Depuis, les ventes d'armes françaises à l'Égypte se sont poursuivies, la France devenant depuis 2013 son premier fournisseur d'armements, devant les États-Unis. En

tout, plus de quatre milliards d'euros d'armes françaises ont été livrées à l'armée égyptienne entre 2012 et 2017. Des bonnes relations symbolisées par la décoration remise en février 2017 par le président Abdel Fattah al-Sissi au ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, en reconnaissance de l'essor sans précédent de la coopération militaire entre les deux pays.

Les États membres de l'Union européenne avaient pourtant décidé, en août 2013, de suspendre les



Blindés, vendus par la France à l'Égypte, réprimant une manifestation.

licences d'exportation vers l'Égypte de matériel utilisé à des fins de répression interne. Mais la France, comme douze autres pays européens, a continué ses ventes d'armes. Les autorités françaises expliquent avec hypocrisie que ces armes étaient à destination de l'armée égyptienne, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et non pour la répression.

Interrogée à la suite de la publication du rapport, la ministre des Armées, Florence Parly, a justifié

ces ventes d'armes, ainsi que celles destinées à l'Arabie saoudite, ou aux Émirats, accusés de violer le droit humanitaire dans la guerre qu'ils mènent au Yémen. « Ces ventes d'armes font l'objet d'une analyse au millimètre près » a affirmé la ministre. « De plus en plus, notre base industrielle et de défense a besoin de ces exportations d'armements (...) On ne peut pas faire totalement abstraction de tout l'impact que tout ceci a sur nos industries de défense et nos emplois. »

Rien de tel, pour justifier le soutien aux pires dictatures de la planète, que d'invoquer la défense de l'emploi. Sauf que les ouvriers de l'armement n'ont pas choisi de fabriquer du matériel de destruction massive, et pourraient aussi bien construire du matériel civil. Ce sont les industriels, comme Dassault, Safran ou autres, qui s'enrichissent à milliards par ce commerce, avec l'aide bienveillante des gouvernements successifs.

Hélène Comte

# Laboratoires pharmaceutiques : les profits tuent

800 morts, c'est le nombre de décès liés à des overdoses aux dérivés de l'opium que cite le président de la Fédération Addiction.

L'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) annonce une hausse de 128 % en dix ans des décès chez des malades atteints de douleurs chroniques et qui utilisaient des médicaments antidouleurs contenant des opiacés.

Pour les autorités de santé, il semble qu'on s'oriente en France vers la même tendance qui a conduit aux USA à une surmortalité considérable. Aux États-Unis plus de 52 000 décès ont été provoqués par la consommation excessive d'opiacés, ce qui en fait la première cause de décès dans ce pays.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard mais d'une politique commerciale délibérée des laboratoires pharmaceutiques. Ceux-ci ont mis leurs énormes moyens financiers à créer de toutes pièces un nouveau marché pour la centaine de millions d'américains souffrant de mal de dos chronique. Ils ont vanté l'efficacité d'antalgiques puissants, les opiacés, à base de morphine mais présentés comme mieux tolérés, notamment n'entraînant pas de risque de dépendance médicamenteuse

ou d'overdose. Mais dans les faits, ils ont développé chez ces malades une dépendance à ces opiacés dont ils ne pouvaient plus se passer, à moins d'une cure de désintoxication.

Aujourd'hui ces malades sont devenus de fait des toxicomanes... accros aux opiacés. Dans les seuls USA, ils sont plus de 25 millions. En France l'évolution est identique notamment à partir du moment où un antalgique très prescrit, le Di-Analvic, a été retiré du marché en 2009. Aujourd'hui des produits qui le remplacent, comme Ixprim, Tramadol ont vu leurs prescriptions passer de 58 millions de boîtes en 2008 à 84 millions en 2017. Ce changement est peut-être un mieux pour certains malades, mais peut-on être sûr des conséquences de ces nouveaux traitements ? En tout cas pour les laboratoires pharmaceutiques ce sont autant de millions d'euros de profits qui se font aux dépens des malades et au prix de leur santé et même de leur vie. L'industrie pharmaceutique n'est-elle pas d'abord une industrie capitaliste ?

Cédric Duval

# Urgences surchargées : les fausses solutions de Macron

Le député macroniste, Olivier Véran, rapporteur du budget de la Sécurité sociale, est à l'origine d'un amendement destiné à désengorger les services des urgences dans les hôpitaux. Il propose de payer ceux-ci pour les inciter à réorienter les patients venus aux urgences vers les médecins généralistes.

En mai, un autre député macroniste avait déjà proposé à la demande d'Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, la mise en place d'une régulation pour orienter les malades des urgences vers les généralistes.

Il s'agit de répondre à l'augmentation de l'activité aux urgences, 23 millions de consultations par an dont, selon ces députés, 25 % auraient pu être pris en charge en ville par un médecin généraliste.

C'est ce type d'argument que Macron et Buzyn utilisent chaque fois qu'ils parlent de « réforme du système de santé » dont ils disent admettre les difficultés actuelles. Le problème ne serait pas le manque de lits ou de médecins dans les services d'urgence ou dans les cabinets de ville, mais simplement une mauvaise utilisation de ces moyens, largement suffisants selon eux.

Mais dans quel monde vivent-ils pour ignorer la grogne dans les hôpitaux, les mouvements de protestation chez les infirmiers et les médecins ? Sont-ils aveugles devant les hôpitaux dont les

directeurs tirent la sonnette d'alarme et face aux vagues de démission dans le personnel médical et paramédical ? Comment demander à ces médecins généralistes

déjà surchargés de travail, de prendre en charge dans des conditions d'urgence, c'est-à-dire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des patients « réorientés » par les hôpitaux ?

Pour assurer des soins corrects aux urgences la solution est l'embauche massive et sûrement pas les combines à la Macron-Buzyn.

C. D.



# Il y a vingt ans : la loi sur les 35 heures, piège pour les travailleurs, cadeau pour les patrons

Dans un certain nombre d'entreprises, les patrons cherchent à revenir sur les 35 heures. Au début de l'été, cela a été le cas à l'usine PSA de Vesoul où la direction et les syndicats, à l'exclusion de la CGT, ont signé un accord imposant aux salariés de travailler 37 h 45 payées 36 heures. Dans ce cas, les patrons veulent non seulement remettre en cause les 35 heures mais aussi imposer du travail gratuit.

Mais cela ne doit pas faire oublier que derrière un habillage social, les lois Aubry de 1998-2000 étaient un cadeau à plusieurs vitesses pour les patrons car elles comportaient des éléments qui allaient servir de tremplin pour les futures attaques.

En même temps qu'elle diminuait le temps de travail, d'une façon d'ailleurs très relative, la première loi des 35 heures donnait au patronat ce qu'il réclamait depuis des années : la flexibilité de l'horaire de travail. Au lieu de garder un temps de travail hebdomadaire maximum, la loi permettait de calculer ce temps de travail sur l'année, voire sur plusieurs années. Ainsi les patrons obtenaient le droit légal de faire travailler certaines semaines jusqu'à 44 ou 48 heures sans payer d'heures supplémentaires ou à d'autres moments, de faire chômer sans devoir payer non plus une indemnité de chômage partiel. Bien des entreprises ont utilisé cette possibilité pour mettre en place différents procédés, tels que les compteurs temps, pour obtenir en fait de leurs salariés du travail gratuit.

Au-delà du recul tangible sur les conditions de travail, cette loi a eu aussi un effet corrosif en instituant l'idée qu'on pouvait faire des heures non payées et en cassant l'idée d'un temps de travail hebdomadaire maximum valable pour tous. Elle introduisait ainsi la possibilité pour les patrons de

remettre en cause ce qui avait été arraché par des décennies de luttes collectives.

Par ailleurs, avec cette loi, le Parti socialiste au pouvoir offrait aussi un cadeau sonnante et trébuchant au patronat. Bien sûr, il n'a pas inventé les subventions aux capitalistes. Mais pour accompagner le passage aux 35 heures, le gouvernement PS de Jospin a payé aux employeurs une subvention par salarié et largement accru les allègements de cotisations sociales dont ils bénéficiaient, accélérant encore ainsi un mouvement qui n'a cessé depuis. Cela s'est traduit par un cadeau de plusieurs milliards d'euros

entre 1998 et 2000. Les gouvernements suivants ont pérennisé ces baisses de cotisations. Quand par la suite la droite hurlait contre les 35 heures, elle se gardait bien de parler de cet aspect financier.

La loi permettait aussi une nette dégradation des conditions de travail dont la généralisation du travail de nuit a été l'illustration la plus marquante. Martine Aubry imposa que le temps d'habillage et de déshabillage ne soit plus comptabilisé comme du temps de travail. Ainsi, dans certaines entreprises, le passage aux 35 heures n'entraîna quasiment pas de diminution

du temps de présence pour les salariés. L'annualisation ouvrait aussi des possibilités de faire travailler plus en payant moins. Si dans un premier temps, les heures supplémentaires restèrent majorées à 25%, très vite ce taux diminua à 10% et le quota d'heures supplémentaires fut réévalué de gouvernement en gouvernement.

Enfin, le passage aux 35 heures s'accompagna d'une généralisation des négociations entreprise par entreprise. Les syndicats y trouvèrent leur compte, mais au détriment des intérêts fondamentaux des travailleurs. En effet, les accords d'établissement permettaient une remise en cause des conventions collectives et même de la notion de droits collectifs, une évolution qui fut parachevée ensuite par les lois travail de Hollande et Macron.

À travers toute cette évolution, les patrons battent en brèche l'idée, acquise dans les luttes, que les travailleurs ont des intérêts communs, au-delà de leur usine, de leur entreprise et de leur branche d'activité. C'est sans doute une des pires régressions favorisées par les lois sur les 35 heures.

À l'époque, les directions syndicales ont applaudi ces lois Aubry au lieu de dénoncer leurs aspects régressifs, de prévenir les travailleurs de la guerre qui s'enclenchait contre eux et d'engager la lutte pour une véritable diminution du temps de travail.

Marion Ajar



## Marseille : un partenariat public-privé contesté

Lundi 8 octobre, les opposants à un partenariat public-privé manifestaient devant le conseil municipal de Marseille, en dénonçant le coût exorbitant de ce plan pour la collectivité.

Avec ce partenariat public-privé, la municipalité concéderait au privé la démolition-reconstruction de 28 groupes scolaires de type Pailleron, jugés dangereux, ainsi que la construction de six nouvelles écoles. Si ce plan, estimé à plus d'un milliard d'euros, devrait coûter cher aux finances publiques, il rapportera gros aux bétonneurs comme Bouygues ou Vinci.

Les enseignants et les parents d'élèves ont été les premiers à se mobiliser contre la cherté, mais aussi contre l'insuffisance de ce projet. Car il ne concerne en tout

que 34 groupes scolaires sur les 444 écoles primaires et maternelles que compte la ville de Marseille. Or l'état de vétusté de ces écoles est général, surtout dans les quartiers populaires, et un grand nombre d'entre elles nécessiteraient des travaux importants sur le bâti, la plomberie ou la peinture.

Ainsi, suite aux récentes pluies, plusieurs groupes scolaires ont pris l'eau. Lundi 8 octobre, une école du 3<sup>e</sup> arrondissement totalement inondée a dû fermer huit classes sur treize. Le lundi 15, le personnel consterné n'a pu que constater les

plafonds effondrés dans des classes et dans un réfectoire d'une école maternelle et d'une école primaire du 14<sup>e</sup> arrondissement. Les parents s'indignaient que des travaux, attendus depuis des années, ne soient pas réalisés.

À cela s'ajoute le nombre insuffisant d'écoles. Face à l'augmentation démographique, il n'y a pas assez de bâtiments, ni de salles de classe pour accueillir tous les enfants en âge d'être scolarisés. Fin septembre, 240 enfants n'étaient toujours pas inscrits faute de place.

Le manque de locaux a tourné au casse-tête pour le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les écoles classées en éducation

prioritaire. Des halls ou des bibliothèques ont dû être transformés à la hâte en salles de classe, une même salle accueillant deux classes.

L'incurie du maire Jean-Claude Gaudin, qui préfère investir dans les projets tape-à-l'œil, ne dédouane pas

l'état de ses propres manquements. C'est bien lui qui s'est déchargé de la responsabilité de construire et d'entretenir les écoles sur les municipalités, et celles-ci en ont d'autant moins les moyens qu'elles sont pauvres.

Correspondant LO



Devant l'école bloquée par les parents pour interpeller la mairie.

## Aciérie Ascoval – Saint-Saulve : un mauvais coup contre les travailleurs

Lundi 22 octobre, le groupe Vallourec, actionnaire à 40% de l'aciérie, a annoncé son rejet du plan de reprise de l'aciérie Ascoval de Saint-Saulve, dans le Nord, par un énième repreneur potentiel, Altifort. 281 travailleurs sont menacés de perdre leur emploi.

Le directeur Europe de Vallourec, dont l'État est actionnaire à 16%, affirme qu'il ne peut pas contribuer au financement du plan de reprise, qui se chiffrait à 51 millions d'euros.

La réalité est que le groupe Vallourec a procédé depuis plusieurs années à des licenciements et à des cessions d'activités qui ont conduit au démantèlement du site de Saint-Saulve, qui compte une aciérie et une tuberie. En quelques années, il est passé de 1500 salariés à moins de 600 aujourd'hui.

À différentes reprises, les salariés se sont mobilisés, et à chaque fois, tous les élus locaux, de Xavier Bertrand aux députés du PCF, ont orienté la mobilisation vers la recherche de solutions industrielles que pourrait proposer l'État, alors que celui-ci est totalement complice des dirigeants de Vallourec.

La seule solution valable contre les licenciements, ce serait de les interdire!

Entre 2003 et 2015, 2 milliards d'euros ont été distribués sous forme de

dividendes aux actionnaires de Vallourec, le chiffre d'affaires de Vallourec a progressé de 27% en 2017, et le président du directoire, Philippe Crouzet, va toucher cette année une rémunération fixe de 798 000 euros, plus une part variable basée sur le critère financier de 786 000 euros.

Les actionnaires de Vallourec ont accru leurs fortunes sur l'exploitation des salariés du groupe. C'est à eux de payer pour garantir les emplois et les salaires!

Depuis le 23 octobre, des travailleurs de l'aciérie manifestent devant le site, conscients qu'ils ne devront compter que sur leur propre mobilisation.

Correspondant LO

## Méru : manifestation contre la fermeture de l'Ehpad



Le 20 octobre, devant l'Ehpad de Méru.

300 personnes ont manifesté à Méru samedi 20 octobre contre la fermeture de l'Ehpad Quiétude. Cet établissement public abrite 84 résidents et emploie 60 salariés.

Il est situé dans l'Oise mais dépend administrativement et financièrement du Val-d'Oise. L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France a annoncé en septembre sa fermeture imminente sous prétexte de travaux trop lourds à supporter.

Après un conseil municipal largement ouvert au public le 26 septembre et un rassemblement devant la mairie le 11 octobre, cette manifestation est le troisième temps fort de la mobilisation contre la fermeture de l'Ehpad.

La veille de la manifestation, on apprenait que l'Ehpad ne fermerait pas, sa gestion étant transférée de l'ARS d'Île-de-France à celle des Hauts-de-France. Les présidentes des deux conseils départementaux de l'Oise et du Val-d'Oise ont immédiatement crié victoire.

Pourtant, rien n'est vraiment réglé. Les questions de financement des travaux de rénovation restent en suspens et surtout on peut douter que l'Ehpad restera un établissement public accessible aux habitants de

Méru aux revenus les plus modestes. En effet, précisant dans un communiqué qu'elle cherche un repreneur, l'ARS s'apprête donc à revendre cet Ehpad à l'un de ces requins du privé qui font du profit sur le dos des anciens.

C'est pourquoi la manifestation, appelée à l'initiative des syndicats CGT, Unsa, Sud, et soutenue par la municipalité de droite, a été maintenue.

Au rassemblement final, les orateurs, tout en se félicitant de cette première avancée et du succès de la manifestation, ont souligné leurs inquiétudes et appelé à maintenir vigilance et mobilisation.

Correspondant LO



Le 22 mai 2017, les salariés de GM&S devant le tribunal de commerce de Poitiers.

## Ex-GM&S La Souterraine : la lutte continue!

La cour administrative d'appel de Bordeaux a donné raison, vendredi 12 octobre, aux ex-salariés de l'équipementier automobile GM&S. Ceux-ci demandaient l'annulation du plan de licenciement qui accompagnait le rachat de leur entreprise par le groupe GMD en septembre 2017.

En reprenant l'usine de La Souterraine, dans la Creuse, GMD ne s'était engagé à conserver que 120 des 277 salariés du site. Ce dernier jugement va permettre aux 55 travailleurs qui avaient contesté leur licenciement devant les prud'hommes de réclamer des indemnités supplémentaires. L'avocat des ex-GM&S a déclaré vouloir engager une procédure pour permettre à l'ensemble des licenciés de bénéficier du jugement. Ce serait la moindre des choses : sur 157 personnes licenciées, seulement 31 ont retrouvé un CDI. « Ici, quand on traverse la rue, on se retrouve face à un désert, au mieux face à un champ » dénonçait un militant de la CGT lors d'une conférence de presse tenue fin septembre, ajoutant : « Bientôt, les salariés licenciés vont tomber à 57% de leurs indemnités chômage. »

Les ex-GM&S continuent leur combat et comptent attaquer Peugeot et Renault devant la justice pour faire reconnaître leur responsabilité dans les licenciements. Des documents rendus publics il y a plusieurs mois par *L'Humanité Dimanche* mettaient en lumière l'existence d'accords secrets entre Peugeot et Renault, qui représentaient plus de 60% des commandes de

l'usine, montrant comment ceux-ci ont préparé la liquidation de leur sous-traitant. En 2014, ils ont organisé sa vente pour une bouchée de pain à un premier repreneur. PSA contrôlait complètement la comptabilité, fournissait la matière première nécessaire à la production des pièces, l'acier étant acheté directement aux sidérurgistes, puis revendu à l'équipementier avec une marge prélevée au passage.

Après s'être assurés de pouvoir se fournir ailleurs, PSA et Renault ont réduit leurs commandes et achevé de se désengager. En septembre 2017, GM&S a été revendu au groupe GMD et aujourd'hui, celui-ci pourrait être repris par l'équipementier automobile espagnol CIE Automotive. Depuis un an, les deux constructeurs automobiles, qui s'étaient engagés sur des volumes de commandes, n'ont pas tenu leurs promesses. De ce fait, l'usine de La Souterraine tourne au ralenti et déclare perdre 350 000 euros par mois.

Les travailleurs craignent une fermeture totale du site. Mais ils n'entendent toujours pas se laisser faire. La lutte des ex-GM&S pour faire payer Peugeot et Renault continue.

Marc Rémy



## TAO - Orléans : encore une fois dans la rue !

**Pour la journée de vendredi 19 octobre, les salariés de la TAO, le réseau de tram et bus qui dessert Orléans, étaient encore plus nombreux que le 6 septembre.**

Il y avait 250 grévistes sur 750 salariés, en majorité des conducteurs, mais aussi des agents de maintenance, des agents de contrôle et de l'agence commerciale, ainsi qu'une bonne partie des managers et des régulateurs.

Les raisons de la colère sont nombreuses sur les salaires et les conditions de travail. Les temps de parcours que la direction impose aux conducteurs sont impossibles à respecter. Sur une des lignes du réseau, on donne aux chauffeurs 23 minutes pour effectuer un trajet qui prend au mieux 28 minutes avec la circulation, et du coup ils ne peuvent pas

prendre leurs pauses ! Des grévistes dénoncent aussi le fait d'être sanctionnés pour des retards de deux minutes à l'embauche, alors qu'il n'est pas rare de partir 25 minutes en retard en fin de service. Les travailleurs témoignent aussi de situations dangereuses pour les conducteurs comme pour les usagers. À l'usure de bus qui approchent ou dépassent le million de kilomètres au compteur s'ajoute le manque de moyens à la maintenance.

Les grévistes et leurs soutiens ont défilé dans les rues d'Orléans deux heures durant. La manifestation était très dynamique, certains

portaient des chasubles dénonçant « *Keolis exploitateur* ». Ils ont bloqué un carrefour, puis fait un sit-in devant le bâtiment de la métropole, pour dénoncer sa responsabilité dans l'état déplorable du réseau où se multiplient les nids de poule, avec aussi comme conséquences des maux de dos des chauffeurs ! Les slogans ont fusé : « *Carré [le maire d'Orléans], tu as une voiture de fonction avec chauffeur. Tu te fous bien du tram et des bus, toi !* »

Comme depuis la manifestation du 6 septembre, ni le directeur ni le maire n'ont réagi, beaucoup disaient : « *On va continuer* », conscients qu'il faudrait plusieurs actions de ce genre pour faire plier la direction et la métropole.

**Correspondant LO**

## Horaires nocturnes : Monoprix persiste

**Alors qu'en septembre, la justice n'avait pas autorisé Monoprix à faire travailler ses salariés entre 21 heures et 6 heures du matin, l'enseigne est repartie à l'attaque.**

Après avoir fait quelques concessions, notamment salariales, elle vient d'obtenir la signature des deux syndicats, la CFDT et la CFE-CGC, qui avaient déjà approuvé le précédent accord de 2016.

Ainsi, les heures travaillées au-delà de 21 heures seront majorées de 5 à 15%, les frais de taxis seront

intégralement remboursés en l'absence de transports en commun, et la prime pour garde d'enfant doit passer de 500 à 1000 euros annuels. C'est certes plus que les précédentes propositions, et, vu la faiblesse de leurs salaires, il n'est pas étonnant que Monoprix trouve des travailleurs

prêts à postuler pour ces horaires parce qu'ils ont besoin d'un supplément pour boucler leurs fins de mois. Mais rien ne dit que cela se fera toujours au volontariat et, de toute façon, s'user la santé parce que le patron refuse de payer correctement ses salariés ne peut être une solution. D'ailleurs, le jugement du 7 septembre avait fait valoir que le travail de nuit devait prendre en compte la protection de la santé

## Camaïeu : victimes des vautours

**La chaîne d'habillement féminin Camaïeu, qui totalise 902 magasins dont 654 en France et emploie 5 100 personnes, a été placée pour la seconde fois en deux ans en procédure de sauvegarde.**

Il faut comprendre, bien sûr, sauvegarde des bénéfices prélevés par les actionnaires et les créanciers de l'enseigne qui s'entendent depuis des années pour vider les caisses de l'entreprise et se payer sur les intérêts de la dette qu'ils ont eux-mêmes créée.

L'enseigne a été créée en 1984 et a rapidement fait la fortune de ses propriétaires, la famille Torck, qui, malgré les déboires annoncés de l'enseigne, continue de figurer dans le classement des 500 plus grosses fortunes du pays.

On dit aujourd'hui que l'entreprise croule sous la dette. Mais cette dette qui se montait en effet en 2016 à un milliard d'euros pour un chiffre d'affaires de 736 millions est en réalité le résultat d'un montage financier décidé en 2011 par la famille Torck et un groupe de trois fonds d'investissement qui lui a racheté la majorité par le biais d'un LBO. Cette technique, largement utilisée dans le rachat d'entreprises, consiste pour l'acheteur à emprunter 100% des

sommes investies et à faire supporter leur remboursement – intérêts compris – à l'entreprise rachetée, c'est-à-dire aux salariés. Depuis, plus de 100 magasins ont été fermés et 900 travailleurs ont perdu leur emploi.

Aujourd'hui, les fonds d'investissement propriétaires avec la famille Torck de Camaïeu et les créanciers de l'enseigne, d'autres fonds d'investissement, s'opposent dans un nouveau bras de fer. Les premiers voudraient reporter les échéances de remboursement de la dette, quitte à l'augmenter avec de nouveaux prêteurs. Les seconds bataillent pour récupérer leurs créances et mettre la main sur l'entreprise en cas de défaillance.

Tel est l'enjeu de ce que la presse appelle une guerre des fonds. Une guerre qui souligne une fois de plus la rapacité et le parasitisme des capitalistes.

**Philippe Logier**



des salariés et être justifié par une utilité sociale, ce qui n'est évidemment pas le cas.

Vu l'acharnement que met Monoprix à vouloir ouvrir ses commerces le plus tard possible, y compris ceux qui n'entrent pas dans le cadre des ZTI (zones touristiques internationales) où la loi autorise

les horaires nocturnes, on peut se dire que l'entreprise a fort à y gagner. Les employés des magasins, eux, auraient au contraire tout à gagner à une augmentation de leurs salaires assez importante pour leur permettre de ne pas avoir des journées de travail à rallonge.

**Marianne Lamiral**

## Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : non à la suppression des RTT !

Plus de 3 000 salariés travaillant au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine sont menacés de la suppression de six jours de RTT, décrétée par son président socialiste, Jean-Luc Chenut. Ils étaient un millier à débrayer le 27 septembre et 400 à manifester devant les grilles du conseil départemental. Depuis, les discussions vont bon train entre collègues,

souvent à l'initiative de militants, syndiqués ou non.

Chenut a depuis tenté de multiples manœuvres : il a, par exemple, mis en avant une nouvelle grille indiciaire, paraît-il plus favorable, pour nous faire avaler le vol des six jours de RTT. Mais les travailleurs ne sont pas dupes : 200 d'entre eux se sont réunis le 18 octobre à

l'appel de l'intersyndicale. Il a été voté le dépôt d'un préavis de grève les 7, 8 et 9 novembre, à l'occasion du 88<sup>e</sup> congrès de l'assemblée des départements de France qui se tiendra à Rennes.

Les employés du département ont bien l'intention de profiter de l'occasion pour se faire entendre.

**Correspondant LO**

## Toray – Ain : “Nous sommes des travailleurs, pas des délinquants!”

Après trois semaines de grève contre la répression et le chantage permanent, les ouvriers de cette usine de la banlieue lyonnaise ont voté la reprise, fiers d'avoir relevé la tête et d'avoir fait reculer la direction sur plusieurs points.

Depuis des mois, la direction de cette usine japonaise, qui produit du film alimentaire, avait mis en place des mesures pour briser la solidarité collective et instaurer une ambiance de caserne : promotions d'ouvriers à des postes de line leaders s'ils se démarquaient du syndicat CGT ; multiplication des caméras de vidéosurveillance ; règlement intérieur autorisant des tests salivaires ; interdiction d'utiliser le téléphone portable ; réprimandes au moindre manquement.

Le licenciement pour absences injustifiées d'un travailleur apprécié, au moment où il doit faire face à des problèmes personnels, a été la provocation de trop.

Dépassant les habituels débrayages de quelques heures qui perturbent la production, l'atelier Terphane est parti en grève complète, entraînant d'autres. 130 ouvriers ont fait grève, partielle ou totale, y compris des line leaders refusant d'être des gardes-chiourmes, sur les 200 travailleurs de l'usine qui emploie 500 personnes, intérimaires et sous-traitants compris.

Vendredi 12 octobre, la direction annonçait un moratoire sur le règlement intérieur et multipliait par quatre l'indemnité de licenciement. C'était un premier recul. Mais, considérant la direction comme responsable de la situation, déterminés à lui faire payer les



humiliations subies, les grévistes exigeaient le paiement des jours de grève et votaient la poursuite de la grève.

Ils se sont installés sur une pelouse municipale face à l'entrée de l'usine, transformée en quartier général avec barnum, barbecue, sono, camping. C'est là qu'ils discutaient longuement de tous les aspects de leur grève et ont pris toutes leurs décisions collectivement. Ils ont choisi de ne pas bloquer les camions et le portail pour ne pas se couper des

non-grévistes que la direction a essayé, en vain, de retourner contre eux. Des habitants, des travailleurs du voisinage qui vivent les mêmes pressions et de nombreux non-grévistes ont marqué leur soutien en versant à la caisse de grève ou en apportant des croissants.

Le 19 octobre, une délégation de 23 grévistes a organisé un aller-retour éclair à Pau, à 800 kilomètres, pour rencontrer les travailleurs d'une autre usine du groupe Toray, confrontés à la même politique patronale, en

grève ce jour-là. La chaleur des discussions et la couverture médiatique ont regonflé les participants. Le 23 octobre, faisant le bilan de leurs forces, les grévistes ont décidé d'accepter la dernière proposition de la direction qui portait à 60000 euros net l'indemnité de licenciement. Ils tenaient à reprendre le travail sans entamer l'unité et la solidarité créées au cours de cette grève qui a d'ores et déjà changé le climat.

Correspondant LO

## Park-Hyatt-Vendôme – Paris : les salariés ne baissent pas les bras

Depuis le 25 septembre, 70 femmes de chambres et gouvernantes, salariées du palace Hyatt ou de la société sous-traitante STN, sont en grève. Jeudi 18 octobre, une manifestation de soutien appelée par la CGT-commerce a rassemblé 300 personnes devant l'hôtel.

Les salariés de la société

STN souhaitent obtenir leur intégration dans le personnel de l'hôtel. Les salariés de l'hôtel exigent quant à eux le même salaire que leurs coéquipiers sous-traitants, soit trois euros supplémentaires de l'heure. Ils réclament tous la diminution des cadences.

En 2013 puis en 2014, les

salariés de la société STN ont mené deux grèves victorieuses mettant fin au paiement à la chambre et obtenant des augmentations de salaire. Grâce à leur cohésion et à leur organisation ils ont obtenu des salaires supérieurs à ceux de leurs collègues embauchés par l'hôtel. Ils ont également

choisi des délégués qu'ils refusent de perdre en raison de la nouvelle législation sur la représentation du personnel.

Pour l'instant la direction de Park-Hyatt-Vendôme fait la sourde oreille, elle renvoie la responsabilité de l'ouverture des négociations à la société sous-traitante

STN. Mais cela ne trompe personne, c'est bien la direction du palace qui est responsable.

Un repas de soutien est organisé jeudi 25 octobre devant l'hôtel situé 5, rue de la Paix, rebaptisée par les grévistes : 5, rue de la Guerre sociale.

Correspondant LO

## McDonald's : manifestation au siège

Le 23 octobre, plusieurs syndicats, associations et organisations politiques appelaient à une manifestation nationale devant le siège de McDonald's France dans les Yvelines.

Depuis plusieurs mois, des grèves ont eu lieu dans les McDo de différents départements, l'Aveyron, la Seine-Maritime et à Marseille où les grévistes de ce fast-food des quartiers Nord ont obtenu que leur restaurant ne soit pas vendu. C'est un premier recul de leur patron, qui veut cependant se débarrasser de ses cinq autres établissements franchisés dans la ville.

C'est contre cette multinationale que les travailleurs manifestent, contre les bas salaires, le temps partiel imposé et les conditions de travail difficiles, de nuit et du dimanche.

Pour 24 heures par semaine, payées au smic, ils touchent un salaire net de 780 euros par mois. La CGT McDo réclame un salaire de base à 13 euros de l'heure et dénonce les entraves à la représentation syndicale.

McDonald's, en gestion directe ou par franchise interposée, profite de la précarité et pratique en grand l'optimisation fiscale, une escroquerie légale qui lui permet d'envoyer dans des paradis fiscaux tout ce qu'il extorque à des travailleurs qui refusent de surexploitation, et le font savoir.

Sylvie Maréchal

## À Caudebec, fiers et unis!

Chez McDonald's, les salariés travaillent du lundi au dimanche, parfois jusqu'à minuit. Ils doivent souvent rester dix heures debout dans la même journée et porter de lourdes charges, ce qui casse le dos et les poignets.

La maîtrise fait pression pour les empêcher de prendre des arrêts maladie car « la bonne marche de l'entreprise en serait perturbée... ». Comme la plupart d'entre eux sont dans une situation précaire, la direction utilise la menace du licenciement.

L'une des travailleuses du restaurant de Caudebec-lès-Elbeuf, en Seine-Maritime, risquait ainsi d'être licenciée suite à un arrêt maladie. Ses camarades de travail ont répondu collectivement, par la grève, à cette menace inadmissible et révoltante.

Mardi 16 octobre, 100% de l'effectif était en grève et une quinzaine de travailleurs en repos se sont joints à eux. Au total, une

quarantaine de grévistes étaient présents, auxquels se sont ajoutées des délégations des entreprises des environs, de Renault Cléon,

Carrefour, ACE, Leclerc, ou de la Fonction publique, venues apporter leur soutien.

Le lendemain, la direction reculait et annonçait l'annulation du licenciement. Une victoire qui montre que la solidarité, la mobilisation, et la grève sont les armes des travailleurs!

Correspondant LO



# Air France : soldes sur les salaires

Un accord sur les salaires vient d'être signé entre le nouveau patron d'Air France, Ben Smith, et la CFDT, la CGC, FO et l'UNSA, associées à des syndicats dits non représentatifs. La CGT et Sud n'ont rien signé, comme le SNPL, principal syndicat de pilotes, qui veut négocier des revendications catégorielles avec la direction.

Cet accord comprend des mesures communes à tout le personnel (au sol, hôtesse et stewards, pilotes) et d'autres, spécifiques aux diverses professions de la compagnie.

Cela se traduit pour 2018 par une hausse des salaires de 2% (incluant les 0,6% et 0,4% déjà donnés) avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier. En 2019, il y aura une augmentation de 2% au 1<sup>er</sup> janvier, puis une hausse de la prime uniforme annuelle en juin, qui passera de 1400 à 1500 euros. La rémunération minimale augmente,

elle, de 200 euros brut annuels.

Si certains syndicats y voient une avancée importante, la signature de l'accord n'a suscité ni cris de victoire ni déception dans les ateliers, bureaux et hangars. En fait, les négociations direction-syndicats semblaient lointaines aux travailleurs, même s'ils estiment que cela améliore un peu ce qu'avancait l'ancienne direction. C'est «à la hauteur de la combativité des derniers mois», a dit un travailleur des ateliers d'Orly, d'autres ajoutant: «Par les



temps qui courent, c'est toujours bon à prendre.»

L'accord stipule que la négociation annuelle obligatoire de 2019 sera soumise à trois critères: «l'environnement économique global, la situation du groupe Air France-KLM et la performance économique de la compagnie». Autant dire que le personnel ne doit en attendre que des miettes. Car si les actionnaires ont un peu puisé dans leur cagnotte pour s'offrir un serviteur venu d'outre-Atlantique à... 10 000 euros par jour, ils en attendent un fort retour sur investissement. Ou plutôt, sur le dos de quelque 50 000 salariés de la compagnie.

Et il y a fort à parier que la direction ne va pas tarder à annoncer la contrepartie de cet accord. Car sitôt finies les parolotes avec les syndicats, le baratin des remerciements et du «travailler ensemble...» dit en anglais

ou pas, le personnel n'a aucun mal à le traduire: vous allez travailler plus et vous passer l'envie de faire grève, pour remplir les poches des actionnaires.

Après quinze jours de grève de février à mai pour 6% d'augmentation compensant six ans de gel des salaires, la direction a voulu, par cet accord, en finir avec l'expression de revendications salariales plus que justifiées. Mais on voit bien que ce qu'elle a fini par lâcher – et qu'elle n'aurait même pas cédé sans ces journées de blocage du trafic – reste loin de couvrir ce que les salariés d'Air France ont perdu en pouvoir d'achat ces dernières années, et ce qu'ils vont perdre avec l'inflation.

Et c'est pire pour les salariés des sous-traitants d'Air France pour lesquels l'accord ne prévoit rien. Qu'ils soient dans la sécurité (Aser), le nettoyage et

l'assistance (Challancin et GSF), la maintenance (Dalkia), la logistique et le transport (Geodis)... ces travailleurs voient leurs conditions de travail et de rémunération se dégrader, et sont sous la menace de licenciements ou de réductions d'effectifs chaque fois qu'Air France revoit à la baisse les contrats avec leurs employeurs. Eux aussi font bouillir la marmite pour les actionnaires de la compagnie, et eux aussi ont exprimé leur colère ces derniers temps contre leurs patrons et indirectement contre le commanditaire qu'est Air France.

L'appétit des actionnaires continuant de tirer vers le bas les conditions d'existence des travailleurs d'Air France et de la sous-traitance, tôt ou tard leur colère éclatera. Ben Smith comprendra alors, et sans interprète, ce que le mot grève veut vraiment dire.

**Correspondant LO**

## Un silence complice

La direction a exigé des membres de l'intersyndicale qu'ils gardent le secret sur leurs rencontres. Par ailleurs, elle a déclaré qu'il ne s'agissait pas de «négociations», mais de «discussions avec des partenaires sociaux, où plusieurs sujets ont été abordés».

Mais quels sujets ont

été abordés en plus des salaires? Et pourquoi des syndicalistes devraient-ils accepter de se taire et d'entrer ainsi dans le jeu de la direction?

Pas de secret entre nous!

Extrait des bulletins Lutte ouvrière Air France

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous

les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
 www.union-communiste.org  
 contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
 www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio LO**  
 www.lutte-ouvriere-audio.org

# Grande-Bretagne : une manifestation réussie, mais une impasse pour les travailleurs

La manifestation nationale organisée à Londres samedi 20 octobre, pour exiger un « Vote du Peuple » sur la sortie du pays de l'Union européenne, aura été un succès incontestable. Des centaines de milliers de manifestants venus de tout le pays (570 000 selon les organisateurs) ont paralysé le centre de la capitale pendant des heures, ce que l'on n'avait pas vu depuis la grande manifestation de février 2003 contre l'envoi des troupes britanniques en Irak par le gouvernement de Tony Blair.

À l'origine de cette mobilisation se trouve un groupe de parlementaires en vue, appartenant à tous les partis représentés au Parlement, y compris d'ailleurs au Parti conservateur de Theresa May. Cherchant à tirer profit du mécontentement croissant qui se manifestait dans les sondages contre la politique de May, ils ont lancé, en mai dernier, une campagne pour un « Vote du Peuple », c'est-à-dire pour la tenue d'un deuxième référendum, cette fois sur le type de Brexit que le gouvernement May mettra en œuvre, au terme des marchandages interminables qu'il mène depuis près de deux ans avec les représentants de l'UE.

Cette campagne a rapidement reçu le soutien de nombreuses personnalités du spectacle, des arts, du sport et des médias, et surtout celui d'une partie de la grande presse écrite. Et, en s'appuyant sur tout un réseau d'associations locales et nationales, cette campagne a pris la forme d'une sorte de « mouvement citoyen » à l'anglaise, présenté par ses promoteurs comme un « mouvement de la base », indépendant de la classe politique et des partis traditionnels.

Mais évidemment, il n'est pas question pour ses promoteurs de se placer sur

un autre terrain que celui sur lequel se place May elle-même. Leurs thèmes favoris sont ceux de l'« intérêt national » et de la « défense de l'économie », c'est-à-dire des entreprises britanniques, face aux menaces que les conséquences du chaos prévisible du Brexit fait peser sur leurs profits.

Il n'était donc pas question non plus de laisser s'exprimer dans le cadre de cette manifestation, le mécontentement et les inquiétudes de

la population laborieuse. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si la plupart des nombreux syndicats ayant pris position en faveur de ce « Vote du Peuple » s'étaient abstenus d'appeler à défilé.

Et c'est ainsi que dans une manifestation censée exprimer le mécontentement de « la base » face à la politique de May, les revendications sociales des travailleurs ont été pratiquement absentes. Il n'y avait guère de banderoles contre les licenciements en chaîne dans la grande distribution, la montée de la précarité, ou encore les menaces sur l'emploi que les géants de l'automobile justifient par l'imminence du Brexit. Et il n'y avait guère que des placards isolés dénonçant le climat xénophobe envers les travailleurs étrangers entretenu par le gouvernement May, ou encore sa politique d'austérité qui n'en

finit plus d'asphyxier des services publics aussi vitaux que celui de la santé, du logement ou de l'aide sociale aux plus démunis. En fait, si parmi tous ces manifestants il y avait bien sûr des travailleurs, ils étaient noyés sous les flots d'une petite bourgeoisie libérale qu'inquiète la perspective de perdre un peu de son confort du fait des contre-coups économiques du Brexit.

Cette manifestation aura-t-elle un effet quelconque sur l'avenir du Brexit ? On peut en douter. Tout au plus permettra-t-elle à ses promoteurs, ou à d'autres, comme le leader travailliste Jeremy Corbyn, de se placer dans la compétition pour la succession de May, en peaufinant leur image de négociateurs de rechange, prêts à arriver avec l'UE à un « bon » accord qui soit plus conforme aux souhaits

du capital britannique.

En tout cas, la classe ouvrière britannique n'a rien à attendre de ces gens-là, ni de leurs référendums illusoire. Depuis le vote sur le Brexit, en 2016, elle est en butte à une intensification de l'offensive antiouvrière qu'elle subit depuis le début de la crise, cette fois sous prétexte de l'imminence du Brexit. Et si la manifestation du 20 octobre illustre quelque chose, c'est bien le fait qu'en Grande-Bretagne comme en France, il manque à la classe ouvrière un parti prêt à représenter ses intérêts politiques, à prendre la tête de ses luttes et à lui offrir comme perspective d'en finir avec ce système capitaliste pourrisant qui, comme l'illustrent chacun à leur façon la crise actuelle et le Brexit, est tout juste capable de faire reculer l'ensemble de la société.

François Rouleau



Manifestation pour le People's vote. Au premier rang, le maire travailliste de Londres.

## Banques et fraude fiscale : un casse permanent

Le journal *Le Monde* associé à d'autres journaux européens, a rendu publique une immense fraude fiscale qui a coûté 55 milliards d'euros aux États européens. Ce « casse fiscal du siècle », selon le titre du *Monde*, est surtout révélateur de la servitude permanente des États vis-à-vis des banquiers.

Entre 2005 et 2014, des grandes banques comme la BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole, œuvrant pour de gros actionnaires et des traders, conseillés par un avocat fiscaliste ayant pignon sur rue, Hanno Berger, ont escroqué le fisc dans plusieurs pays européens, et surtout en Allemagne. Ces délinquants en costume trois pièces ont utilisé les failles de dispositifs

légaux afin de ne pas payer de taxes sur les dividendes qu'ils perçoivent. Pour cela, il suffit d'organiser la vente fictive de ses actions à un intermédiaire étranger juste avant le versement des dividendes, et de les racheter peu de temps après. Ce tour de passe-passe, tout à fait légal, appelé « CumCum » a coûté 46 milliards aux États européens entre 2001 et 2007.

Mais Hanno Berger et ses clients ont fait mieux. Dans beaucoup de pays, les actionnaires étrangers d'une société se font rembourser les impôts prélevés à la source lors du versement des dividendes. Ainsi, sous prétexte qu'il va payer des impôts sur le revenu en France, un actionnaire français de la société allemande Bayer peut se faire rembourser l'impôt prélevé par l'État allemand. En organisant des ventes multiples sur un temps très court, à l'image des joueurs de bonneteau qui manipulent des gobelets ou des cartes à toute vitesse, ils ont trompé le fisc pour se faire rembourser

des impôts qu'ils n'ont jamais payés. Cette optimisation-là, dite « CumEx », est illégale. Elle a coûté entre 7 et 12 milliards au fisc allemand avant que celui-ci ne découvre la fraude.

Cette fraude géante se déroulait au moment même où les États versaient des centaines de milliards d'euros aux banques pour éviter leur faillite en pleine crise financière, imposant des sacrifices aux classes populaires dans toute l'Europe. Qu'importe pour les banquiers ! Comme l'exprimait crûment Hanno Berger à ses nouvelles recrues : « Ceux qui seraient tentés de penser qu'il y aura moins de

crèches ou d'écoles maternelles construites en Allemagne à cause de notre business n'ont rien à faire ici ! » Si le cynisme des banquiers est sans limite, c'est qu'ils savent d'expérience qu'ils peuvent compter sur la complaisance, sinon sur la complicité active, de tous les États, pour leur permettre de prélever la part du lion des richesses créées par les travailleurs.

Contre un tel parasitisme, qui pèse sur toute la société, l'expropriation des banques est la seule solution.

Xavier Lachau